

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

18<sup>ème</sup> année - N° 3179 - Lundi 18 Juin 2018 - Prix : 200 Fc

AÏD-EL-FITR/ ADRESSE À LA NATION

## Azali, cap vers le referendum



**POLITIQUE**

### Le Vice-président Djaffar se désolidarise du gouvernement

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles  
Du 16 au 20 Juin 2018**

Lever du soleil:  
06h 21mn  
Coucher du soleil:  
17h 50mn

Fajr : 05h 12mn  
Dhouhr : 12h 10mn  
Ansr : 15h 05mn  
Maghrib: 17h 53mn  
Incha: 19h 07mn



Visitez le site de la Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

PRÉSENTATION DES VŒUX DE L'AÏD EL FITR

# Abdou Salami : "Pas de référendum tant que la tournante et l'autonomie des îles seront touchées"



*Le gouverneur de l'île autonome de Ndzuani a présenté à ses concitoyens ses vœux pour l'Aïd El Fitr. Le chef de l'Exécutif de Ndzuani a réaffirmé son attachement à la Constitution, mettant ainsi en garde le président de la République contre son projet référendaire.*

**A**Dar-Nadjah, Salami Abdou Salami a présenté ses vœux à l'occasion de l'Aïd El Fitr. Devant les autorités politiques, militaires, religieuses et préfectorales, la notabilité, des représentants de la nation et des partis de l'opposition

comme celui du Mouvement du 17 Février, le gouverneur de Ndzuani a saisi l'occasion pour mettre en garde le président Azali sur le respect de la tournante et de l'autonomie des îles.

M. Salami dans son discours a appelé au respect du principe de la présidence tournante, le rétablissement de la Cour constitutionnelle et la mesure arbitraire de placement en résidence surveillée de l'ancien président Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, ainsi que l'emprisonnement ou la condamnation de 12 autres personnalités frappées d'interdiction de circuler entre les îles.

Le chef de l'exécutif de l'île d'Anjouan a salué la présence des autorités militaires et judiciaires qu'il appelle à veiller au bien-être des comoriens. « Insha-Allah il n'y aura pas de référendum tant que la Tournante et l'Autonomie des Îles seront touchées », déclare Abdou Salami. Sur place, des banderoles où on pouvait lire : « Un (e) Comorien (e) d'Anjouan à Beit-Salam le 26 mai 2021 » ou encore « la Tournante et l'Autonomie des Îles, des acquis intouchables » ont été déployées.

Mohamed Youssouf

L'AN II DU GOUVERNEUR DE NGAZIDJA

## Hassane Hamadi :

### "Je suis fatigué... je n'ai plus le droit de me taire"

*Le gouverneur de l'île de Ngazidja vient de briser le silence. Pour les deux premières années de son mandat de gouverneur de l'île de Ngazidja, Hassane Hamadi se dit lassé. Pendant deux années, son exécutif n'a obtenu à titre d'exemple, qu'un seul mois de fonds spéciaux.*

**E**n présence d'une foule nombreuse, composée de cadres, de notables, d'élus notamment de l'opposition, et des oulémas, l'actuel gouverneur de l'île autonome de Ngazidja annonce qu'il est temps de parler. « Trop c'est trop. Je suis fatigué », lance Hassane Hamadi, qui précise qu'il

ne parle pas sous le coup de la colère. « Je redis à voix basse que je suis fatigué ».

Devant les représentants de la population de l'île, le chef de l'exécutif insulaire déclare qu'il a assez patienté, « tout en espérant que les choses allaient s'arranger pour que la paix et la stabilité règnent dans l'île et sur l'ensemble de l'Union des Comores en général. Pour corroborer ces propos, Hassane Hamadi affirme que depuis qu'il est élu gouverneur de Ngazidja, cela fait déjà 24 mois, il a reçu un seul mois payé et un mois de fonds spéciaux.

« Depuis que vous m'avez élu, j'ai subi beaucoup et j'ai toujours

patienté, mais cette fois-ci je ne peux plus me taire ». Et de poursuivre : « La preuve que je n'ai rien obtenu, l'administration de Ngazidja fonctionne sans moyens. C'est pourquoi vous voyez que nous nous déplaçons parfois à pieds. Cela parce que la loi de finances qui a prévu des cote-parts répartis entre les îles, n'est plus appliquée, depuis que je suis là (...)

Le locataire de Mrodjou déplore que les 161 millions qui revenaient aux directions insulaires des sociétés d'Etat par an, n'ont jamais été décaissés. L'île de Ngazidja n'aurait perçu selon lui, que trois mois de budget de fonctionnement en deux ans. Hassane Hamadi a aussi révélé

que même pour ses missions à l'extérieur, il ne perçoit presque rien de la part du gouvernement central.

Sur le plan politique, le gouverneur de l'île de Ngazidja réitère sa position contre le référendum constitutionnel, en estimant que « les conditions requises ne sont pas réunies », et que le climat sociopolitique actuel ne s'y prête pas, notamment à travers « les nombreuses inquiétudes exprimées par une frange non négligeable de la classe politique et de la société civile ».

Ibno M. Abdou



**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le \_\_\_\_\_  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

## AÏD-EL-FITR/ ADRESSE À LA NATION

## Azali, cap vers le referendum

*Le président de la République ne semble pas infléchir sur sa décision de tenir vaillamment le referendum constitutionnel le 30 juillet prochain. A Mitsoudjé où il s'est adressé à la nation après avoir conduit la prière de l'Aïd-el-fitr, Azali Assoumani n'a pas fait mystère de ce rendez-vous électoral, rappelant un droit constitutionnel lui conférant cette prérogative.*

Imperturbable, le président de la République droit dans ses bottes malgré la mise en garde de l'opposition et dernièrement la défection d'un de ses vice-présidents, met le cap vers le scrutin référendaire fixé au 30 juillet prochain. Dans son allocution prononcée à partir de Mitsoudjé sa ville natale où il a conduit la prière de l'Aïd-el-fitr, le colonel Azali Assoumani persiste et signe sur son initiative de tenir le referendum dans les délais. Par respect, dit-il, des recommandations et conclusions des assises nationales.

« La constitution m'y autorise et les devoirs qui m'incombent l'exigent », a-t-il martelé sur un ton plutôt maîtrisé. Prenant en compte les dernières réactions de la communauté internationale et devant les

représentants du corps diplomatique invités pour l'occasion, le chef de l'État adoucit son discours et veut apparaître comme un rassembleur plutôt qu'un deviseur. Promettant une consultation qui se déroulera dans un climat apaisé, demandant ainsi la solidarité de tous. « Il n'est pas dans ma vocation de prôner la division, la mésentente, la polémique et la discorde », fait-il observer.

Et de poursuivre : « C'est pourquoi, très solennellement, j'invite tout le monde à battre campagne et à se prononcer le moment venu, pour ou contre le projet de révision constitutionnelle proposé, en lieu et place des actes de nature à menacer ou troubler l'ordre public ». Le locataire du palais de Beit-Salam fait appel au patriotisme, refusant, la discorde, la division et les discours de haine... relayés, dit-il, par le phénomène des réseaux sociaux et des fausses nouvelles. Tentant de torde le cou à l'opposition, le président de la République regrette la perturbation de la « trêve du mois sacré de ramadan, par une série, d'attroupements non autorisés, ont eu lieu le jour sacré de la semaine, dans le mois béni de ramadan, et ont tenté de semer des troubles dans, et sur nos lieux de culte ».



Il se réjouit par ailleurs, du fait que ces mobilisations n'ont pas occasionné, dit-il, des grands incidents, saluant au passage le professionnalisme, la patience et la sérénité des forces de l'ordre. « Je vous remercie tous, mes chers compatriotes, d'avoir su montrer votre attachement à l'unité nationale, à l'intégrité territoriale, à l'intérêt supérieur de la Nation, ainsi qu'à la paix civile et sociale, la sécurité nationale et la stabilité de l'État », a-t-il déclaré.

Avant d'ajouter : « la pérennisation de ces biens précieux va de pair avec la consolidation de l'État de droit, de la bonne gouvernance et de la reddition des comptes ».

Azali Assoumani dit avoir conscience que cette culture mettra du temps à s'imposer « mais le cap que nous avons pris pour notre pays exige que chaque responsable puisse rendre des comptes dans sa gestion des affaires et des biens de l'État ». Et lui d'inciter à la persévérance de

l'État de droit et de la bonne gouvernance qui doivent d'après-lui rentrer « dans nos mœurs et ne doit pas être considéré comme une répression pour que nos concitoyens et la frange la plus jeune de la population en particulier, aient confiance en leur pays et foi en leur Nation ».

Maoulida Mbaé

## POLITIQUE

## Le Vice-président Djaffar se désolidarise du gouvernement

*Samedi, devant une salle comble, le vice-président Djaffar Ahmed Said Hassane a déclaré prendre ses distances avec le pouvoir central dont il fait partie en qualité de vice-président. C'était à Mrodjou, alors que le gouverneur de l'île autonome de Ngazidja, Hassani Hamadi, présentait son bilan après deux ans à la tête de l'île.*



Les rumeurs qui circulaient depuis peu se sont confirmées samedi. Djaffar Ahmed Said, vice-président, prend ses distances avec le gouvernement. Il assure que les réformes engagées par le régime ne sont pas légales. « Nous avons hérité d'un pays stable depuis le Constitution de 2001. Le processus de la réforme constitutionnelle en cours n'est pas légal.

(...) Nous devons impérativement rétablir la Cour constitutionnelle. En son absence, comment allons-nous organiser des élections ? », a lancé d'emblée le vice-président Djaffar Ahmed Said Hassane.

Un discours plein de ferveur et d'enthousiasme qui a suscité beaucoup d'acclamations et qui a été clos par l'hymne national, entonné par la foule. A Mrodjou, où le gouverneur Hassane Hamadi présentait son bilan après 2 ans d'exercice, Djaffar Ahmed Said Hassane a déclaré s'être exprimé depuis le début contre la révision de la Constitution et contre le transfert des compétences de la Cour Constitutionnelle à la Cour Suprême. « Je suis un homme de droit, je ne pourrais pas soutenir des réformes qui ne sont pas dans la légalité », a déclaré le vice-président. Pour lui, la Cour Suprême n'est pas habilitée à assumer les prérogatives et les compétences de la Cour Constitutionnelle.

« L'organisation de la Cour Constitutionnelle est établie outre par la Constitution mais par une loi organique qui détaille l'organisation de la Cour Constitutionnelle, ses compétences, ses membres et leurs qualités, ses réunions et leurs durées... donc la Cour Suprême n'est ni compétente ni qualifiée à

accumuler le pouvoir de la première », a déclaré cet ancien procureur général avant de rajouter que « la Constitution est totalement bafouée car le rôle de la Cour Suprême se limite aux lois civiles et pénales... ».

Une déclaration qui intervient quelques jours après que le gouverneur de Ngazidja, Hassane Hamadi, ait déclaré se désolidariser du pouvoir central également. « Nous, citoyens comoriens des trois îles, nous devons nous unir pour demander le respect de la Constitution », a lancé Djaffar Ahmed Said qui dénonce les restrictions sur la libre circulation, la liberté d'expression et de manifester. « Il n'est pas commode qu'on arrête une personne parce qu'elle manifeste (...). Nous qui sommes au sein du régime, devons revenir en arrière et échanger pour trouver un terrain d'entente qui nous permettra de rétablir la Cour Constitutionnelle et aller de l'avant pour le bien de notre pays ».

Djaffar Said Ahmed enfin n'a pas manqué de préciser que si les choses continuaient d'aller dans ce sens, il n'est pas impossible qu'il tourne le dos au régime. Une décision qui ne sera pas sans conséquence pour le gouvernement. Le gouverneur de l'île d'Anjouan, Salami Abdou Salami, a quant à lui félicité

le vice-président pour cette décision. « En prenant cette décision, vous avez fait preuve de courage et de patriotisme. J'attendais impatiemment ce moment car j'étais sûr que vous le feriez. La nation comorienne est derrière vous », a déclaré le gouverneur de Ndzuani.

A.O Yazid

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Said Omar Allaoui  
**Directeur de la publication et**  
**Rédacteur en chef**  
 Elhad Said Omar  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 Maoulida Mbaé  
 Mohamed Youssouf  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Secrétaire de rédaction**  
 Sanaa Chouzour  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Rahamatouallah Youssouf  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Said Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## FÊTE DE L'EUROPE

## L'UE célèbre 60 ans de coopération avec les Comores

*Pour célébrer ses soixante ans de partenariat avec les Comores, l'antenne de l'Union européenne à Moroni prévoit cette semaine, une série d'événements dans la capitale.*

L'Union Européenne célèbre ses 60 ans de coopération avec les Comores, un mois après la fête de l'Europe, le 9 mai dernier. Des événements mettant à l'honneur les différents axes de cette collaboration allant de la bonne gouvernance en passant par les secteurs sociaux et le changement climatique au développement durable sont prévus tout au long de la semaine.

« Nous avons des relations très importantes avec les Comores. Cette semaine, on va passer en revue les réalisations qui ont été faites par l'Union Européenne en Union des Comores », explique Thierry Rivol, le chef représentant de l'Union Européenne aux Comores. La

semaine va démarrer par une visite conjointe avec l'UNICEF du chantier du ministère de l'éducation nationale. Également au programme la remise officielle des clés du centre de formation technique et professionnelle de Wanani à Mohéli et une visite du chantier de réhabilitation de la route RN32 Fomboni-Miringoni le 20 juin.

Le jeudi 21 juin se tiendra un dialogue politique avec le gouvernement et des expositions, films et conférences au CNDRS sur la protection du patrimoine naturel face au changement climatique. La semaine sera marquée aussi par la remise de 30 000 manuels pour les lycées et la remise de matériel au Laboratoire national des travaux publics. Le dernier jour sera consacré à une journée portes-ouvertes à l'IUT (Institut université de technologie).

Mohamed Youssouf



## HABARI ZA UDUNGA

## Le seul consensus réel

*Dans un petit livre intitulé « Le principe de Peter », l'auteur démontre que toute personne aspire à accéder à un poste où il devient incompetent. En effet, quand vous excellez dans un domaine et que l'on vous remarque, on vous propulse à un niveau supérieur, où vous devenez subitement incompetent, dans la mesure où la plupart du temps, le poste ne correspond pas à votre profil.*

On pourrait penser que depuis plusieurs décennies dans les îles de la lune nous sommes en face d'une telle situation, et qu'elle est la cause des dysfonctionnements, que l'on observe un peu partout. Paradoxalement, le plus souvent, ce sont en principe des personnes qui ont échoué lamentablement dans leur secteur, qui se trouvent propulsées encore plus haut dans la pyramide. Ceci entraîne, vous l'aurez compris, un découragement de beaucoup de cadres, qui estiment, à juste titre, que cela ne vaut pas la peine, de donner ce qu'on a de meilleur pour récolter du vent, comme dirait l'autre.

De ce fait donc, vous l'aurez constaté, sous nos cocotiers, rien ne semble arrêter notre propension à toujours considérer l'utile comme le superflu et vice-versa. Personne

dans ce pays, n'est en mesure de vous dire ce qui est prioritaire. On vous dira toujours, que tout est prioritaire. On vit dans l'urgence, ce qui permet à certains de passer dans les mailles du filet.

Ainsi donc, à un moment où l'administration publique plus que pléthorique vogue sans perspectives, le pays voit surgir des politiciens qui jouent leur survie et qui tentent de tenir la tête hors de l'eau grâce à la surenchère verbale tous azimuts. Certains d'entre eux, qui il n'y a pas longtemps, donnaient de leçons de civisme, et de morale politique, se trouvent aujourd'hui aux avant postes des joutes verbales, ces dernières n'ayant d'autres objectifs que de leur permettre de rester visibles aux yeux de la classe dirigeante, au cas où ?

Les îles de la lune peuvent-elles se payer encore le luxe d'entretenir plusieurs castes de dirigeants qui n'ont d'autres utilités que celle d'exister ? Cette nomenclature sous les cocotiers constitue à n'en plus douter une source supplémentaire de soucis dans la bonne gouvernance de la cité.

Comme disait un ami, on se surprend à noter que le seul consensus réel de notre classe politique consiste d'une part à se partager le pays en autant de portions congrues et d'autre part, à se glisser des peaux de

bananes vers l'autre soi-même pour lui donner des coups de gourdins à l'occasion et tant pis pour ceux qui croyaient révolu le temps des sultans batailleurs. Cette situation est surtout caractéristique de l'île de

Ngazidja où nous excellons dans l'art de la dispute permanente

Et l'ancien président Saïd Mohamed Cheikh dont on vient de célébrer le 48ème anniversaire de la disparition, ne s'y trompait pas en

fustigeant dans toutes ses allocutions ces comportements à la fois infantiles et irresponsables. C'est vous dire, que le mal est profond.

Mmagaza



## Communiqué

L'un des Vice-Présidents de l'Union des Comores, en l'Occurrence Son Excellence Djaffar Ahmed Said, vient de faire une déclaration importante, qui ouvre une nouvelle page de la crise politique que connaît notre pays. En effet, depuis plusieurs mois, les libertés politiques et individuelles sont bafouées, les institutions républicaines sont malmenées et les élus de la Nation sont humiliés. L'acte culminant fut la suspension de la Cour Constitutionnelle, gardienne du fonctionnement régulier de l'Etat, rompant ainsi avec l'Ordre constitutionnel, une ligne rouge que tout régime démocratique ne peut franchir.

Les faits montrent bien que contrairement aux affirmations du Gouvernement, cette situation a aurait été préméditée pour arriver à un KO institutionnel.

La Déclaration du Vice-Président vient après celle du Gouverneur de l'Ile de Ndzuani, et celle de l'Ile de Ngazidja, après que la majorité parlementaire détenue par l'Opposition ait dénoncé à maintes reprises les mêmes faits.

Cette situation met face à face le Président de la République avec les autres institutions de la République. Elle révèle un échec cuisant du Chef de l'Etat dans son rôle « d'arbitre et de modérateur du fonctionnement régulier des institutions », tel que stipulé dans l'article 12 la Constitution.

Le Mouvement Badili Comores renouvelle sa préoccupation contre le dysfonctionnement répété des institutions. Il répond favorablement à cet appel républicain et salvateur pour le pays, lancé par les gouverneurs de Ngazidja et de Ndzuani, et par l'un des Vice-Présidents, de construire un grand front contre les dérives en cours. Il est prêt à s'associer à toutes les forces politiques et à la société civile dans l'objectif de défendre l'ordre constitutionnel et le respect des libertés politiques et individuelles.

Il rappelle néanmoins que ces pratiques condamnables sont récurrentes et ont été pratiquées par tous les régimes qui ont précédé celui-ci. C'est pourquoi le Mouvement Badili appelle à une remise en cause profonde du système et des pratiques politiques. C'est de cette façon que notre pays retrouvera la stabilité et la voie du progrès pour tous.

Fait à Moroni le 16/06/2018

Le Bureau politique

**Pour être informé,  
je lis la Gazette chaque jour**

## FOOTBALL : RUSSIE, TOURNOI DES JEUNES POUR L'AMITIÉ

## Retour émerveillant de la délégation comorienne

*Les jeunes Riyad Yada (Joueur) et Awale Ahmed (Journaliste), encadrés par Ahmada Jambae (Ambassadeur), Tota Faharidine (Point focal) et Camfed Alifa (Cameraman) ont regagné le bercail. Ils ont passé un séjour enthousiaste en Russie, dans le cadre de l'édition 2018 du Tournoi Football for Friendship = Tournoi de Football des jeunes pour l'Amitié. « Je remercie mes parents, Volcan club et le projet Gazprom. Grâce à eux, j'ai fait une découverte instructive et constructive », Yada-fils joyeux.*

Ce grand regroupement des jeunes de 12 à 14 ans, issus de 211 pays de langues différentes, est l'œuvre du programme social international de Gazprom pour les Enfants. L'objectif, c'est de permettre à la communauté concernée de découvrir de nouveaux horizons, de tisser des liens de camaraderie, de développer l'esprit de convivialité et de forger le fair-play. L'événement a été médiatisé par environ 5000 médias, dont la Comorienne Awale Faïka Ahmed.

A Moscou, un tirage au sort par pays et par poste a permis de former plusieurs équipes. Le bambin Riyad Yada Hamdani a été désigné attaquant du club « Roths Child's Giraffe », constitué par d'autres jeunes, dont l'entraîneur (Nihzny Nougorod), Gardien de but (Azerbaïdjan), Défenseurs (Costa Rica et Sainte Lucia), Milieux de terrain (Kyrgyz Republic et Laos). La finale avait opposé les Chimpanzés Club aux Girafes Sport.

Les Riyad se sont inclinés (2-1). L'équipe a perdu la manche. Mais, le talent d'un de son attaquant n'est pas passé inaperçu. « Riyad Yada est élu meilleur attaquant du tournoi (4 buts en 3 rencontres). C'est un honneur pour le pays », explique Tota Faharidine du point focal. C'est la 2ème fois que la nation est distinguée sur le plan international. La 1ère, c'était un jeune de Vouvouni (Ngazidja-Bambao) à Qatar.

**Toienlidiene, observateur**

En Russie, l'équipe des meilleurs est formée par la Syrie



(gardien de but), le Canada et le Pérou (Défenseurs), la Slovénie et l'Indonésie (milieux de terrain), enfin les Comores (attaquant). Le programme Gazprom envisage de tenir l'événement annuellement. « Actuellement, quatre pays [Allemagne, Italie, Portugal et la Russie aussi, ndlr] ont formulé la demande pour l'organisation de l'édition 2019 », rapporte notre interlocuteur.

Il conclut par une rhétorique pédagogique : « La leçon retenue de notre déplacement, le football ne peut pas marcher sans l'éducation. Les enfants doivent apprendre beaucoup de langues. A Moscou, l'anglais était la langue de communication. Les autorités doivent se préoccuper profondément de l'avenir des jeunes sportifs. Chose regrettable, le responsable du football des jeunes aux Comores,

Toienlidiene Anassi, était à Moscou. Il ne s'est pas donné la peine de venir au stade pour voir Riyad et les matches des jeunes. Le président et la secrétaire générale de la Fédération de Football des Comores étaient aussi à Moscou. Mais, ils étaient occupés par les travaux du congrès de la Fifa. Mais, l'observateur Anassi était libre. Hélas ! »

**Bm Gondet**

## Communiqué des organisations de la société civile

**Nous, organisations de la société civile** avons pris acte de la décision du président d'organiser un référendum de révision de la constitution le 30 juillet prochain, conformément aux recommandations issues des assises nationales qui se sont tenues en février 2018.

Malgré tout l'espoir suscité par la tenue de ce dialogue national, **nous, organisations de la société civile**, estimons que les assises nationales n'ont pas répondu aux attentes de la population, ni par leur caractère inclusif ni par la qualité du diagnostic établi et des recommandations formulées.

**Nous, organisations de la société civile**, sommes d'autant plus inquiètes que depuis l'annonce du référendum le 30 avril dernier, le texte référendaire n'a jusqu'à présent pas été rendu public. Différentes versions des conclusions des assises circulent informellement, dont le contenu n'est guère rassurant pour ce qui est de l'unité nationale, de la cohésion sociale et de la consolidation de l'Etat de droit.

**Nous, organisations de la société civile**, sommes particulièrement préoccupées par la violation constante des règles établies sous cette mandature (suppression de la commission nationale de lutte contre la corruption, mise en veilleuse de la commission nationale des droits de l'homme, violation des libertés fondamentales, etc.). Ces entorses viennent s'ajouter aux nombreuses manipulations des textes constatées depuis l'adoption de cette Constitution. Pour ne citer que quelques exemples flagrants, nous avons vécu, entre autres, i) l'accaparement des compétences des îles par l'Union lors de la première mandature malgré un partage clairement stipulé, ii) l'adoption de la loi sur la citoyenneté dans des conditions qui restent à élucider sous la deuxième, et iii) sous la troisième, la violation pure et simple de la hiérarchie des normes avec notamment la signature d'un protocole d'accord par la classe politique en lieu et place du code électoral. Cette propension à ignorer la loi pour répondre à des intérêts immédiats et partisans a connu son apogée le 12 avril dernier suite à la décision prise par le président de transférer les compétences de la Cour constitutionnelle à la Cour suprême, décision clairement anticonstitutionnelle.

**Nous, organisations de la société civile**, déplorons le manque de transparence, d'indépendance et de probité des institutions en charge des élections, notamment la CENI dont la gestion chaotique des dernières élections n'a pas été sanctionnée et la Cour suprême, qui par la décision du 12 avril dernier « hérite » des compétences du juge électoral.

**Nous, organisations de la société civile**, condamnons l'atmosphère délétère entretenue par le durcissement du régime et la confiscation des libertés publiques. Nous regrettons également que les assises nationales aient été instrumentalisées dans le but de justifier une forfaiture au lieu du tournant politique nécessaire pour la cohésion nationale et sociale que la population appelle toujours de ses vœux, avec notamment une position et une stratégie claires sur la question de Mayotte.

**Par conséquent, nous, organisations de la société civile, exigeons :**

- le rétablissement de la cour constitutionnelle dans les plus brefs délais ;
- que tout projet de révision constitutionnelle soit soumis dans le respect des règles établies par la loi fondamentale de 2001, révisée en 2009 et en 2014 ;
- que les conditions d'un scrutin libre et sincère reflétant la volonté du peuple soient garanties;
- que les libertés publiques (d'opinion, de réunion, de circulation et d'expression) consacrées par notre constitution soient respectées.

**Moroni, le 14 juin 2018**

**Signataires :**

Réseau Amani  
Troisième Voie  
Ngo'Shawo  
MOJA  
MDA  
CAJC  
Efoicom Présidente  
Ctc  
Fecosc

## RÉFÉRENDUM CONSTITUTIONNEL

## Dans l'attente de la mission conjointe Onu-UA...

*Derrière la coalition de l'opposition regroupant le Juwa d'Ahmed Abdallah Mohamed Sambi, l'Updc de Mohamed Ali Soilihi, le Rdc de l'ancien gouverneur Mouigni Baraka Said Soilihi, plusieurs personnalités de diverses sensibilités politiques se rejoignent pour barrer la route au projet référendaire annoncé par le président de la République pour le 30 juillet prochain.*

Outre la fronde intérieure, viennent s'ajouter les réactions de la communauté internationale qui appelle au consensus. La dernière en date est celle de l'Union Africaine. L'UA a fait des recommandations à l'Union des Comores après la mise en garde des Nations Unies. Nous sommes le 2 juin et le ministre des affaires étrangères, Souef Mohamed Elamine a été dépêché au siège de l'UA à Addis-Abeba. Sa mission était d'anticiper sur l'arrivée à Moroni le 22 juin prochain de la mission conjoint Onu-UA.

A la sortie de la rencontre avec Moussa Faki Mahamat, président

de la commission de l'UA, Souef Mohamed Elamine a aussitôt publié un communiqué qui ne donnait aucune information sur la teneur de la réunion. Au lendemain de celle-ci, l'UA publie son propre communiqué bien détaillé et exposant les sujets de la rencontre avec le diplomate comorien. Deux sujets étaient à l'ordre du jour. D'une part la question de Mayotte et l'évolution des discussions avec la France et d'autre part le référendum constitutionnel annoncé par le président qui devait lui permettre de renouveler

son mandat et de revoir certains articles notamment la suppression des vice-présidents et la réforme de la tournante.

Pour le premier sujet, le communiqué de l'Union Africaine demande à l'Union des Comores de « trouver une solution rapide et respectueuse sur la souveraineté des Comores et de la libre circulation des personnes entre Mayotte et les Comores ». Quant au problème du référendum, Moussa Faki Mahamat a été plus explicite sur le sujet contrairement au communiqué du

ministère comorien : « nous en avons parlé », lit-on dans ce dernier. Il est à rappeler que le président de la commission de l'UA n'ignore pas la situation aux Comores et les récents évènements notamment l'interdiction de manifester pour l'opposition et les arrestations.

Moussa Faki Mahamat a encouragé la « recherche du consensus le plus large qu'il soit » pour que « toute évolution institutionnelle conforte la stabilité de l'Union des Comores et consolide les avancées

enregistrées ces dernières années ». Elle est la mieux placée pour avoir parrainé toutes les solutions qui ont permis le retour à « la stabilité » et à la « paix ». La plus récente des actions de l'organisation panafricaine en date étant celle qui a conduit au débarquement militaire du 25 mars 2008 à Anjouan pour mettre un terme à la rébellion séparatiste de Mohamed Bacar.

A.O Yazid

## Nos points de vente

Nassib Itsandra	Au paradis du livre
Nassib volovolo	Mag Mrket
Nassib Bacha	Station Filling
Nassib Kalfane	Librairie A la Page
Gare du nord	Nouveauté
Chez Kamardine Matelec	Bus Place de France
Wadaane coulé	Karthala chez Tati
Hadoudja chez Soroda	Magasin Mzé Cheik Gobadjou
Hadoudja chez Nadi	Café de la Médine Badjanani
Pâtisserie Pain Soleil Magoudjou	Said Bacar Djomani

## Numéros utiles

## Police

Moroni: 764 46 64  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Gendarmérie

Moroni: 764 49 92  
Fomboni: 772 01 37  
Mutsamudu: 771 02 00

## Immigration

Ngazidja: 773 42 86  
Anjouan: 771 01 73  
Moheli: 772 01 37

## Aéroport

Hahaya: 773 15 95  
Ouani: 771 07 31  
Moheli: 772 03 71

## HÔTELS &amp; RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

## Port maritime

Moroni: 773 00 08  
Moheli 772 02 57  
Anjouan: 771 01 43

## Hopitaux

Moroni: 773 25 04  
Fomboni: 772 03 73  
Mutsamudu: 771 00 34

## Banques

BIC: 773 02 43  
Eximbank: 773 94 01  
Banque centrale: 773 10 02  
SNPSF: 764 43 00  
Meck: 773 36 40

## MAMWE

Moroni: 773 48 00  
Mutsamudu: 771 02 09  
Fomboni: 772 05 18

## REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO  
110 000KMF\*  
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

\*Voir conditions en agence et sur [www.flyabaviation.com](http://www.flyabaviation.com)

AB Aviation